



## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée QUE :**

**UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SE TIENDRA LE LUNDI 8 FÉVRIER 2021 À 15 HEURES.**

Conformément aux directives gouvernementales et en raison de l'entrée en vigueur des mesures restrictives issues du palier d'alerte 4 (alerte maximale) dans la MRC de Matawinie, les membres du conseil municipal siégeront à huis clos. Le public ne sera pas admis au cours de cette séance, mais les citoyens sont invités à poser leurs questions, concernant l'ordre du jour de la séance, par courriel à [general@chertsey.ca](mailto:general@chertsey.ca), et ce, **avant 16 h le 7 février 2021**. Un enregistrement vidéo de la séance sera disponible dès que possible sur le site Internet de la Municipalité.

#### POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

1. Financement no. 28 - Règlements d'emprunt - Adjudication
2. Financement no. 28 - Règlements d'emprunt - Concordance
3. Résiliation du contrat de travail de l'employé # 100098

Monique Picard

Directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, le 4<sup>e</sup> jour du mois de février 2021, entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4<sup>e</sup> jour du mois de février 2021.

Monique Picard

Directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe